

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 71 (1945)
Heft: 5

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Services industriels à loger dans un espace restreint en rendait l'étude difficile, et qu'il y a lieu d'être satisfait des résultats obtenus. En effet, les diverses solutions proposées ont démontré que la position la plus rationnelle de la petite salle, de la grande salle et des Services industriels était respectivement au rez-de-chaussée, au premier étage et dans l'aile ouest, et que les autres solutions aboutissaient tôt ou tard à une impasse.

En ce qui concerne l'obligation de tenir compte de la proximité du mas du Prieuré, la recherche d'un caractère vieillot, rustique ou même entièrement inspiré de celui du Prieuré lui-même, sans conduire sûrement à l'harmonie désirée, provoquait par nature, en quelque sorte, une contradiction pénible entre l'aspect de l'édifice et sa destination.

Le projet « Molière » dont la belle architecture exprime clairement la meilleure solution présentée du problème, illustre bien les considérations ci-dessus. Il s'impose donc pour l'étude définitive de l'édifice envisagé et sera certainement un enrichissement non seulement de la localité mais aussi de notre patrimoine architectural.

Tous les projets seront exposés publiquement dans la halle de gymnastique du collège de Pully, avenue du 16 Mai, du 12 au 24 mars 1945 (dimanche excepté), de 10 h. à midi et de 14 à 17 h.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Extrait du procès-verbal de la 1^{re} séance du Comité central du 16 janvier 1945.

1. Etat nominatif.

Admissions.

Dans la séance du Comité central du 16 janvier 1945 ont été admis :

Noms :		Domiciles :	Sections :
Wille, U.	ing. civil	Bâle	Bâle
Caveng, G.	ing. méc.	Bâle	Bâle
Allenbach, W.	architecte	Berne	Berne
Stern, D.	ing. méc.	Genève	Genève
Weber, J. F.	ing. méc.	Coire	Grisons
Jeanneret, B.	architecte	Neuchâtel	Neuchâtel
Frischknecht, R.	architecte	Saint-Gall	Saint-Gall
Werlen, Th.	ing. agr.	Sion	Valais
Utiger, J.	architecte	Altdorf	Waldstätte
Matter, L.	ing. méc.	Lucerne	Waldstätte
Tittel-Schlumpf, P.	architecte	Zurich	Zurich
Zeller, P.	architecte	Zurich	Zurich
Haas, A.	ing. civil	Thalwil	Zurich
Scheidegger, F.	ing. civil	Zurich-Alstetten	Zurich
Pfenninger, H.	ing. méc.	Baden	Zurich

Démissions :

Müller, F., D ^r	chimiste	Bâle	Bâle
Juri, F.	ing. électr.	Zurich	Zurich

Décès :

Zschokke, H.	chimiste	Bâle	Bâle
Schrafl, A., D ^r h. c.	ing. civil	Berne	Berne et Tessin
Isler, A.	ing. civil	Sulgen	Thurgovie
Herter, H.		Zurich	Zurich
Bussard, H.	ing. électr.	Zurich	Zurich

2. Reconstruction.

Le Comité central prend connaissance des propositions que la commission Choisy lui présente pour organiser l'action de la S. I. A. Il décide de surseoir encore à la composition de

la commission jusqu'au règlement de quelques questions encore en suspens. En attendant, M. le professeur Tschumi, architecte, Lausanne, est nommé en qualité de président de la commission régionale pour la France. Le Comité central décide en outre de mettre au concours par la voie des organes officiels de la Société la place de chef du bureau d'études.

3. Industrie du bâtiment et création des occasions de travail.

Le Comité central discute la création d'un nouvel organisme qui représentera les associations qui touchent au génie civil en vue d'une gestion commune de l'emploi des matériaux de construction. Cet organisme, travaillant en étroite liaison avec le groupe constructions de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail et avec le délégué à la création des occasions de travail, agira en collaboration avec les hommes du métier. Sur le désir des associations, M. Kopp est disposé à prendre la présidence.

4. Extension du Service technique suisse pour le placement à l'étranger d'ouvriers spécialisés et de licenciés de facultés non techniques.

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail se propose d'encourager l'émigration d'après-guerre au moyen de nouveaux crédits, et d'en confier le service de placement à des organisations professionnelles privées. Le Comité central estime qu'une extension du S. T. S. aux ouvriers spécialisés et aux porteurs de diplômes universitaires non techniques, telle qu'elle est demandée par l'Office fédéral, ne peut pas être recommandée, parce que le S. T. S. ne répondrait plus à son but. D'autre part, l'extension du S. T. S. aux professions précitées ne leur serait guère utile en raison de la forme de son organisation.

Le Comité central traite encore une série d'autres affaires, notamment les nouvelles tractations avec le Service fédéral du contrôle des prix au sujet de l'impôt sur le chiffre d'affaires, etc.

Zurich, le 15 février 1945.

Le Secrétariat.

Groupe professionnel des architectes SIA pour les relations internationales.

Communiqué.

Une séance du comité restreint du Groupe s'est tenue à Berne le mercredi 14 février pour fixer l'attitude du Groupe au sujet de la participation suisse à la reconstruction d'après-guerre.

Le Groupe estime que la décision prise par le Comité central de la S. I. A. de créer prochainement un bureau de coordination pour les travaux de la reconstruction répond à un réel besoin et qu'elle est de nature à faciliter la reprise des relations avec les milieux techniques étrangers.

L'activité de ce bureau ne devrait cependant pas se limiter à régler les conditions de la collaboration de nos seuls techniciens, mais s'étendre au contraire à la préparation de contacts entre ces derniers et les industriels suisses intéressés à l'exportation d'éléments de construction préfabriqués. D'autre part, le Groupe préconise des conférences qui seraient données aux jeunes ingénieurs et architectes sur les méthodes de travail pratiquées à l'étranger. Il forme enfin le vœu que nos laboratoires d'essais des matériaux soient chargés de procéder à des essais sur les nombreux matériaux nouveaux susceptibles d'être employés pour la reconstruction.

Le Groupe s'est chargé d'autre part d'organiser en Suisse romande une collecte générale d'ouvrages et de matériel techniques destinés aux ingénieurs et architectes des pays

dévastés. Le Secrétariat central se chargera de son côté de cette collecte en Suisse allemande.

Au nom du Groupe professionnel des architectes pour les relations internationales,

Le président :
FRÉD. GAMPERT.

Le secrétaire :
J.-P. VOUGA.

Communiqué du Secrétariat.

Reconstruction des pays dévastés.

Le Secrétariat de la S. I. A. prie les architectes et les ingénieurs qui, avant la guerre, entretenaient des relations avec la Yougoslavie ou avaient en cours des études pour ce pays d'entrer en rapport avec lui.

Zurich, le 20 février 1945.

Le Secrétariat.

NÉCROLOGIE

Jean Cuénod, ingénieur.

La mort prématurée de *Jean Cuénod* a plongé dans la consternation tous ceux qui l'ont connu. La science sûre du technicien s'alliait chez lui à une vaste érudition qui rendait son esprit ouvert à toutes les manifestations de la vie.

Frais émoulu de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, avec le diplôme d'ingénieur électricien, il avait débuté dans la vie pratique chez Brown-Boveri & C^{ie}, à Baden, puis, dès 1912, il travaille aux Ateliers Mécaniques, à Vevey, qu'il quittera en 1915 pour se vouer à l'enseignement. Il professe à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, où il se voit chargé des branches suivantes : Eléments des machines, avec exercices, dans les sections de mécanique, génie civil et chimie ; Hydraulique avec exercices, dans les sections de génie civil et de mécanique ; Régulateurs, avec exercices, dans la section de mécanique. Vaste programme dont Jean Cuénod s'acquitte avec beaucoup de talent. Aimant, au reste, le contact avec la jeunesse universitaire, il fut un excellent maître.

En 1920, il revient à la vie des affaires. Après avoir passé trois années chez Peter, Cailler & Kohler, S. A., il prend la direction technique de SAPAL (Société Anonyme des Plieuses Automatiques, à Lausanne), où, par ses initiatives, il améliore la fabrication tant au point de vue de la qualité que du prix de revient, tout en réduisant sensiblement les délais de livraison. En 1928, il entreprend, pour le compte de cette maison, un voyage d'études aux Etats-Unis, dont il rapportera de précieux renseignements avec d'utiles points de comparaison.

En 1929, il entre au service de la Société Nestlé au moment de la fusion de cette entreprise avec Peter, Cailler & Kohler, S. A. Il sera d'abord adjoint à la direction des services techniques et de fabrication des chocolats, puis, en 1936, il est placé à la tête de la fabrique d'Orbe, où sa science, son expérience et ses qualités de chef trouvèrent à s'employer.

En 1938, il devait abandonner ce poste pour les fonctions

de directeur du Département de fabrication des chocolats au Siège social.

A côté de sa profession, et en relation avec elle, Jean Cuénod a véritablement exercé ce qu'un grand technicien de notre époque a appelé : « le métier d'homme ». Il a vu la science sans en détacher l'homme et c'est sans doute là la raison qui contribuait à rendre son abord si sympathique et sa personnalité si attachante.

Sa mémoire sera conservée fidèlement par tous ceux qui ont trouvé près de lui conseils judicieux, autorité bienveillante, réconfort précieux, soit comme collaborateur, chef, camarade ou ami.



JEAN CUÉNOD, ingénieur.

BIBLIOGRAPHIE

L'électrode Sécheron « SCW- » de la S. A. des Ateliers de Sécheron, Genève. Rapport n° 150 du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et Institut de recherches, Zurich. Une brochure, format normal, 75 pages, richement illustrée, août 1944.

Sous la signature de M. le professeur Dr h. c. *M. Ros*, président de la direction du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et Institut de recherches à Zurich, la brochure susmentionnée vient d'être publiée. Cette brochure décrit les résultats d'essais mécaniques très nombreux pratiqués avec la nouvelle électrode « Sécheron SCW- » de la S. A. des Ateliers de Sécheron à Genève.

Un chapitre annexe spécial de cette brochure décrit et représente un très grand nombre d'objets remar-

quables soudés avec ces électrodes : pièces de tubulures, conduites forcées, constructions métalliques diverses.

Pour résumer cette brochure à l'usage des lecteurs du *Bulletin technique*, sans déformer la pensée de l'auteur, nous ne saurions mieux faire, semble-t-il, que d'en donner le résumé de l'auteur lui-même et qui est le suivant :

RÉSUMÉ.

L'électrode de qualité « Sécheron SCW », utilisée par la technique de la soudure dès 1927, marque par la suite, avec l'électrode « Sécheron SCW- », un nouveau progrès résidant dans l'amélioration des caractéristiques mécaniques statiques et dynamiques — résistance et déformation — du métal d'apport, allant de pair avec une meilleure qualité de la fusion, un enlèvement facile des scories et une surface propre à entailles très adoucies.

La caractéristique mécanique — résistance et déformation statiques et dynamiques, état à la livraison — est la suivante :

	Moyennes.	
Dureté d'après Vickers	H_v	165 kg/mm ²
Résistance à la traction	β_z	50 kg/mm ²
Limite apparente d'élasticité (lim. 2 ‰)	σ_s	41 kg/mm ²
Limite de proportionnalité	σ_p	39 kg/mm ²
Allongement après rupture	λ_5	28 %
Striction	φ	63 %
Coefficient de qualité	$c = \beta_z \cdot \lambda_5$	14 kg/mm ²
Module d'élasticité	E	20175 kg/mm ²
Limite de fatigue (traction répétée)	σ_u	40 kg/mm ²
Résilience	κ	14 mkg/cm ²

La limite de fatigue (endurance) — valeur moyenne générale de tous les essais du métal d'apport, lequel est pratiquement insensible aux influences mécaniques et thermiques — vieillissement artificiel, trempe — atteint $\sigma_u \approx 40$ kg/mm² ; elle est donc très élevée. La valeur moyenne générale de la résilience de $\kappa = 14$ mkg/cm² — dépasse également de ≈ 75 % la valeur minimum de $\kappa = 8$ mkg/cm² prescrite par la Norme du LFEM pour le métal d'apport à la livraison.